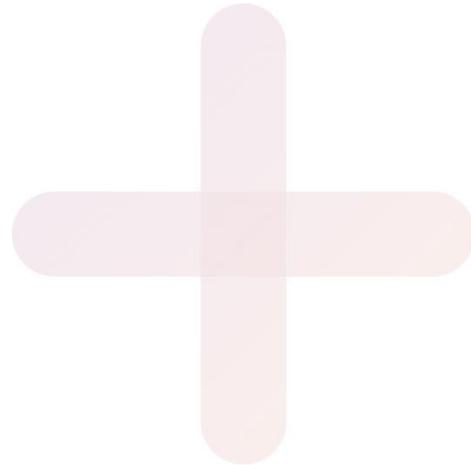


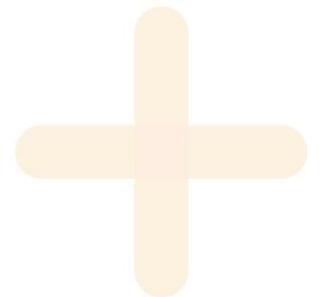


OPTIMUM

si simple de voir loin



FAQ 100% SANTE
OPTIMUM LIVE



FAQ

- **Comment identifier les montures du panier A ?**

Les montures du panier A doivent avoir un prix de vente inférieur ou égal à 30 euros et elles ont un indicateur vert devant le numéro.

- **Quelle est la différence entre le panier 100% Santé et le panier A ?**

Aucune différence, le panier A est le « panier 100% Santé », le panier B est le « panier libre ».

- **Que peut contenir le panier libre ?**

Pour qu'un panier soit de type « libre » il doit contenir au moins UN article LPP classe B. Il peut contenir des articles de classe A tant qu'il y a au moins un article de classe B dans le panier.

- **Comment reconnaît-on une monture classe B ?**

Le prix de vente de l'article doit être **supérieur à 30 euros** pour être considéré comme un article de classe B.

- **Comment sélectionner des verres qui ne sont pas des classes A ?**

Les verres sont proposés en fonction du type de panier que vous choisissez. Si vous choisissez le panier 100% Santé, ils ne vous proposeront que des classes A, sinon c'est un panier libre. De plus, dans la recherche avancée, vous avez un filtre qui vous permet de choisir **classe A, B ou toutes**.

- **L'offre 100% Santé est-elle obligatoire ?**

Oui, vous devez créer le panier dans votre proposition ou utiliser la génération automatique de ce panier, via l'écran Paramètres> Autres> Devis Normalisé si vous avez activé le switch création automatique du panier 100% Santé au passage en devis (Menu paramètres>Magasin>Divers).

- **Comment faire avec un devis CMU/CSS ?**

Il n'y aura plus de devis CMU au 1er janvier 2020.

- **Va-t-il falloir réétiqueter notre stock ?**

Non vous n'aurez pas besoin réétiqueter votre stock, il suffira de mettre à jour les catalogues 2020 Rac0 qui désigneront les verres classe A/B. Votre stock ne changera pas.

- **Quid du 100% Santé pour les lentilles ?**

Il n'y a pas de panier A/100% Santé pour les lentilles.

- **Y a-t-il une obligation de faire un Tiers-Payant ou une Télétransmission pour un panier A ?**

Absolument pas, aucune obligation de Tiers-Payant ou de Télétransmission.

- **Allons-nous devoir rentrer les coordonnées de notre verrier pour le panier A et les montures ?**

Non, ces coordonnées sont indiquées dans le champ Marketing du catalogue que nous allons vous proposer (référentiel Fabricants).

- **Quid de la Télétransmission jusqu'au 1^{er} janvier 2020 ?**

Vous pouvez utiliser la télétransmission et le Tiers-Payant sans aucun blocage jusqu'au 1^{er} janvier 2020 et après.

- **Les codes LPP panier B seront-ils identiques à ceux actuels ?**

Non, ils ont été changés, nous nous sommes chargés de les mettre à jour.

- **Comment faire dans le cas d'une offre mixte ?**

Cela se fait automatiquement, si **tous** vos articles sont en classe A, votre panier sera en 100% Santé, si **au moins** un article est en classe B, alors ce sera un panier libre.

- **Suis-je obligé de remettre un devis à mon client ?**

Oui, c'est obligatoire. Vous encourez d'ailleurs une pénalité financière si vous ne le délivrez pas, pouvant aller jusqu'à 10% de votre CA HT.

- **Faudra-il systématiquement remettre un questionnaire de satisfaction après ma vente ?**

Oui ce sera obligatoire courant du 2nd trimestre 2020. Sur Optimum Live vous pourrez choisir d'utiliser l'enquête de satisfaction que nous avons livré en octobre 2019 (voir note de version 5.3.8).

- **Où trouver le replay du webinaire 100% Santé Live ?**

Directement sur notre chaîne Youtube @OPTIMUMCIT :
<https://www.youtube.com/watch?v=bWsyPa1yjOU>